#### **COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**DELIBERATION: 2022-061** 

Code matière : 7.1.2

#### **COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

Département de l'Aveyron Arrondissement de Millau Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice: 15

de Présents : 14 de Votants : 15

Vote: Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

### Extrait du Registre Des délibérations du Conseil Municipal Séance du Vendredi 09 Décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Claudine IACOVO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procuration: M. Simon PUECH à Mme Claudine IACOVO.

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL.

## **OBJET :** Décision Modificative n°1 - Budget Communal

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune 2022,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante pour le budget de la commune de l'exercice 2022,

	Dépenses		Recettes	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6188 : Autres frais divers	10 000.00€			
TOTAL D 011 : Charges à caractère génér	10 000.00€			
D 6413 : Personnel non titulaire		10 000.00€		
TOTAL D 012 : Charges de personnel		10 000.00€		
Total	10 000.00€	10 000.00€		

Total Général	0.00€
---------------	-------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

# **COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE DELIBERATION : 2022-061**

Code matière: 7.1.2

AUTORISE la décision modificative ci-dessus,

Pour extrait conforme. Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire